COMMUNE DE FROHMUHL



Procès-Verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 12 décembre 2022

Date de convocation : L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre à 20 h 15

07/12/2022 l'assemblée régulièrement convoquée,s'est réunie sous la

présidence de Monsieur Didier FOLLENIUS

Date d'affichage :

Secrétaire de la séance : Monsieur Guillaume PEIFER

13 décembre 2022 Secretaire de la seance : Monsieur Guillaume PEIFER

Membres en exercice : Présents : Didier FOLLENIUS, Christine NISS, Guillaume PEIFER, Véronique MERTZ, Dominique THELLYERE,

Rodolphe SCHAEFFER, Muriel HERRMANN,

Présents: Marc-Antoine BAUDINET, Jérémy KURTZ, Emilie

10 VERCLEYEN

Votants : Représentés:

10 Excusés:

Absents:

Ordre du jour:

10

01. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 09 NOVEMBRE 2022

02. IMPLANTATION D'UNE BORNE ELECTRIQUE

03. DIVERS

M. le Maire démarre la séance à 20 h 15 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum est de 6. Celui-ci étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Désignation du secrétaire de Séance

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur Guillaume PEIFER comme secrétaire de séance.

Délibérations du conseil:

<u>OBJET: APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 9 NOVEMBRE 2022</u> - DEL 2022 048

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal des délibérations du 9 novembre 2022.

Votants: 10	Pour: 10	Contre: 0	Abstentions: 0

OBJET: IMPLANTATION D'UNE BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE -

DEL 2022 049

Dans le cadre du développement de la mobilité électrique en Grand Est, le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place une borne de recharge rapide 50 KW à puissance évolutive.

Cette borne sera installée sur la place publique (place du Lavoir) avec 3 points de recharge et matérialisée par 3 places, ce qui permettra aux nombreux véhicules de passage de disposer d'une recharge rapide sur ce tronçon de voirie publique.

A cet effet, il leur présente différents devis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de faire entreprendre les travaux d'installation de la borne par l'entreprise EST RESEAUX de Phalsbourg,
- approuve le plan de financement ci-après,

Dépenses	HT	TTC	Ressources	Montant	% HT
Installation de la borne	35 509,00	42 610,80	Région (Climaxion)	8 000,00	22,53
			ADVENIR (CEE)	9 000,00	25,35
			Fonds propres	18 509,00	52,12
Total	35 509,00	42 610,80		35 509,00	100,00

- sollicite l'aide de la Région Grand Est dans le cadre "Climaxion" et l'aide ADVENIR (Certificat Economie Energie) dont pourrait bénéficier ces travaux et charge le Maire à élaborer les dossiers nécessaires,
- autorise le Maire à signer tout document administratif y relatif.

Votants : 10	Pour: 10	Contre: 0	Abstentions: 0
Votants . 10	rour, ro	Control . O	Absteritions . 0

Aucun autre point n'étant soulevé, M. Le Maire clôture la séance.

Secrétaire :

Maire

Guillaume PEIFER

Didier FOLLENIUS